

Communiqué n° 15

Le programme d'assainissement : un premier site pilote à Darlegrand

Depuis l'arrivée du conteneur, fin 2012, de nombreuses missions ont été conduites auprès des PFI pour aider au montage des premières unités locales de traitement de l'eau par ultrafiltration, lancer les trois premiers chantiers, et mettre en route un laboratoire d'analyse de l'eau potable. Les prochains communiqués feront un point sur chacune de ces opérations, qui entreront toutes en service en 2013. En parallèle, grâce à notre partenaire le Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement de Semur en Auxois et à l'implication de son directeur, Frédéric Verrier, qui a déjà fait trois missions auprès des PFI, la dimension « hygiène et assainissement » est dorénavant intégrée au projet.

L'accès à l'eau potable est indispensable pour la santé publique, mais ne sert à rien ou presque sans assainissement et pratique d'hygiène. Le Comité de l'Eau de Darlegrand en est conscient, et a souhaité que soit développé par les PFI et AquaOrbi un programme pour la généralisation de l'assainissement, en parallèle au projet d'eau potable qu'il leur a confié. Darlegrand est un village du Plateau Central haïtien, dans le département de Hinche, à une dizaine de kilomètres



de la petite ville de Thomassique. Sa zone d'influence compte neuf à dix mille habitants, dont un peu plus d'un millier réellement agglomérés. Darlegrand est dépourvu de services. S'il compte 3 écoles primaires, accueillant au total plus de mille élèves, il ne dispose pas de service d'eau potable, ni de centre de santé. Le choléra, déclaré en Haïti en 2010, y est présent. Aller à Thomassique pour s'approvisionner en eau ou pour des soins coûte trop cher en transport pour les habitants.

L'état actuel de l'assainissement est très peu satisfaisant à Darlegrand. A peine 25% des habitations disposent de latrines, aucune n'étant pourvue de

dispositif de lavage des mains. Le principe de fonctionnement est sommaire. Il s'agit au mieux d'un trou sur une dalle en béton au-dessous de laquelle est creusée, à même la terre, une fosse d'un peu plus d'un mètre de côté sur 4 mètres de profondeur environ. Une partie des matières accumulées s'infiltre. Aucune adjonction d'eau n'est réalisée, la ressource étant rare et l'acheminement fastidieux. Une aération est en général présente pour limiter les odeurs mais les nuisances olfactives restent importantes, et aggravées par la présence de mouches et moustiques. Une fois pleines, les fosses sont recouvertes et condamnées. Une autre fosse est alors parfois creusée à proximité, mais bien souvent la latrine n'est pas remplacée.

L'objectif est de progressivement permettre à toutes les habitations et aux trois écoles de se doter d'un lieu privatif permettant de faire ses besoins dans des conditions hygiéniques. Les constructions doivent être pérennes, acceptées socialement et culturellement autant qu'économiquement, et permettre le lavage des mains.

La solution retenue est le fruit d'un travail conduit avec des habitants et le Comité de l'Eau: les latrines seront faites de blocs de béton pour en assurer la résistance. Deux cuves seront creusées, pour permettre une vidange simple et sans nuisance: la cuve pleine conservera ses boues pendant un an avant vidange tandis que l'autre sera en service, et ainsi alternativement par cycle annuel. Les boues extraites seront transformées en compost et valorisées en agriculture sans risque de contamination, assurant un revenu complémentaire motivant pour l'habitant. L'eau, principalement récupérée des précipitations, assurera un grand confort d'utilisation. Du savon, fourni par le Comité Dlo, permettra une hygiène systématique des mains à la sortie des toilettes. La ventilation et le compostage éviteront les odeurs. La présence d'un couvercle sur le siège et d'une moustiquaire sur l'aération limitera fortement la présence d'insectes. Les aires de stockage du compost seront situées en bout de parcelles agricoles, et le compostage durera une année, pour une parfaite hygiénisation du compost.

Le coût d'objectif des latrines est de 300 Euros, à financer pour 1/3 par une aide du Comité Dlo prélevée sur le produit des ventes d'eau, et pour les 2/3 restants par le bénéficiaire, dont une moitié en travail et l'autre en espèces. Ce coût est jugé acceptable par les habitants et le Comité de l'eau.

La première installation pilote est construite. Elle est en service à Darlegrand, et donne pleine satisfaction à son propriétaire. Le coût résultant de ce pilote s'est élevé à 900 Euros, bien au-delà du coût d'objectif: l'écart doit être corrigé afin que tous les habitants puissent autofinancer leur latrine, en un processus vertueux de généralisation progressive associé à l'accès à l'eau potable.

C'est l'enjeu de la suite du programme !

Un grand merci à vous pour vos encouragements et votre soutien !



Frédéric Verrier avec le Cté Dlo



La première latrine pilote